

UNE LOI VOTÉE EN FORCE, INJUSTE, INEFFICACE ET INACCEPTABLE :

- Recul de l'âge de départ en retraite à 62 ans, allongement de la durée de cotisation à 42 ans.
- Retraite à 67 ans sans décote pour les carrières incomplètes.
- Aucune mesure ne reconnaissant la pénibilité au travail, etc.

Voilà le résultat d'une réforme votée à la hussarde, promulguée à la sauvette à 2 heures du matin, bafouant toutes les règles de négociations avec les organisations syndicales. Le gouvernement et le chef de l'Etat ont usé et abusé de leur pouvoir pour toujours mieux répondre aux attentes du MEDEF. Les relations sociales dans notre pays sont en miettes, la démocratie bafouée.

Retraites, loi de finances pour 2011, financement de la Sécurité Sociale, les projets gouvernementaux se résument en quelques mots : faire payer aux salariés, à leurs familles, la facture de la crise.



La retraite, on s'est battu pour la gagner...

Des millions de salariés avec la jeunesse et les retraités ont exprimé avec force leur rejet de cette réforme injuste et inefficace et demandent toujours que d'autres mesures soient prises pour garantir et pérenniser notre système de retraite par répartition. 70 % de la population soutient cette démarche. La retraite est fondée depuis toujours, contre l'avis du patronat, sur un choix de convertir le progrès du travail en progrès social.

- **LA RETRAITE PAR REPARTITION EST UN FACTEUR DE COHESION INTERGENERATIONNELLE**, elle accélère l'insertion des jeunes dans le monde du travail.
- **LA RETRAITE EST UN FACTEUR DE PROGRES POUR LE TRAVAIL ET DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES.** Reculer l'âge de la retraite va à l'encontre de l'accélération du développement des connaissances et des techniques et la résorption du chômage.
- **LA RETRAITE HUMANISE LA SOCIETE** (activités familiales, associatives, sociétales). C'est donc un réel choix de société et la question majeure est bien celle de la répartition des richesses dans ce pays.

Certains, eux, continuent de jouer au Monopoly avec l'économie en privilégiant la spéculation porteuse d'une nouvelle crise financière, d'autres empochent de confortables dividendes, profitent d'exonérations fiscales en tous genres.

Les profits des banques et grosses entreprises explosent. Pendant ce temps, le chômage des jeunes dépasse les 25 % avec son corolaire la précarité. Les salariés pauvres, les retraités pauvres sont de plus en plus nombreux, le pouvoir d'achat des familles est en berne. A cela s'ajoute la casse des services publics dans leur ensemble (école, santé, transport, justice, culture ...).

Le gouvernement poursuit sa politique de réduction du nombre des personnels et des services rendus au public. Pour lui, éducation, santé, justice, territoriale, culture, recherche, environnement...ne sont pas des moyens pour réduire les inégalités sociales et contribuer à plus de justice mais sont des charges inutiles. Pour nous, les finances publiques doivent permettre de répondre à ces enjeux, notamment en recherchant d'autres sources de financement (suppression du bouclier fiscal, de toutes les exonérations patronales, etc...).



On se battra pour la garder

Oui la justice sociale repose sur une toute autre répartition des richesses car la situation économique et sociale reste très dégradée et toujours préoccupante pour les salariés, les retraités, les chômeurs et les jeunes qui subissent durement les méfaits d'une crise qui dure.

Le mécontentement demeure : il y a donc nécessité à agir

Le mouvement social exceptionnel que nous vivons porte en lui-même une détermination pour gagner d'autres choix. Les retraites ne vont pas sortir de l'actualité. De plus, l'accord sur les retraites complémentaires (ARRCO : 18.5 millions de salariés, ARGIC : 4 millions) négocié avec le MEDEF et les organisations syndicales prend fin au 31 décembre 2010. Ces retraites complémentaires représentent 30 à 40 % du montant de la pension. Là aussi, seule une très large mobilisation nous permettra de gagner.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE CGC, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA, UNEF, UNL vous appellent à poursuivre la mobilisation, dans l'unité en faisant du mardi 23 novembre une nouvelle journée nationale interprofessionnelle d'actions, de grèves, de manifestations.

Elles appellent à participer massivement aux différentes actions et manifestations

MARDI 23 NOVEMBRE 2010

Rouen 11 H au Théâtre des Arts
Le Havre heure et lieu à définir
Dieppe 10 H 30 devant la CCI